

CONSEILLER EN ENERGIE (M/F/X)

L'Administration Communale de Waimés recrute à titre contractuel un(e) Conseiller(ère) en énergie(m/f/x).
CDD d'un an en vue de CDI – emploi temps plein - échelle D4, D6, D7 ou D9 en fonction du profil

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

MISSIONS

Le/la conseiller(ère) en énergie contrôle la performance énergétique des bâtiments et de leurs installations. Il/elle développe la stratégie d'amélioration de la gestion des ressources énergétiques. Il/elle investit au sujet de la consommation et du fonctionnement énergétiques de l'administration et analyse le fruit de ses observations. Il/elle développe et met en œuvre la stratégie d'information des citoyens au sujet des différentes primes dans le cadre de travaux économiseurs d'énergie.

Il/elle est l'interlocuteur privilégié des autorités communales et de l'administration communale en ce qui concerne l'utilisation rationnelle de l'énergie.

ACTIVITÉS

- Etablir et mettre à jour le cadastre énergétique (audit) des bâtiments communaux ;
- Analyser les factures d'énergie et le mode d'utilisation des équipements (thermostat d'ambiance, vannes thermostatiques, systèmes de régulation ..) ;
- Analyser la performance énergétique de l'enveloppe des bâtiments (murs, toitures, vitrages, planchers, portes...);
- Étudier la faisabilité des améliorations souhaitées ou des installations conseillées ;
- Examiner et gérer le fonctionnement des installations de chauffage, du système de production d'eau chaude et du système de ventilation ;
- Rendre un avis relatif à la performance énergétique des installations techniques ;
- Budgétiser le coût des installations, transformations utiles à l'amélioration de la performance énergétique ;
- Déterminer la stratégie et les actions à entreprendre pour résoudre les problématiques énergétiques ;
- Proposer des interventions à effectuer pour améliorer la performance énergétique des installations. (Directives européennes et décrets de la Région Wallonne) ;
- S'assurer du respect de la réglementation relative à la performance énergétique des bâtiments (PEB) ;

- S'assurer du respect du cahier des charges et de l'état d'avancement du chantier ;
- Assurer le suivi de l'exécution des chantiers ;
- Sensibiliser à l'URE et aux énergies renouvelables le personnel communal, les citoyens et forces vives de l'entité ;
- Traiter les dossiers administratifs et techniques relatifs à la performance énergétique des installations techniques et sanitaires.
- Contrôler le respect des normes en matière de performance énergétique lors de l'octroi des permis d'urbanisme et plus généralement des dispositions du CoDT ayant trait à la performance énergétique des bâtiments

Cette liste n'est pas exhaustive.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

- Se tenir au courant des évolutions législatives et techniques relatives à la performance énergétique
- Gestion des subsides auxquels peut prétendre la Commune
- Avoir des aptitudes à la gestion de projets, animation de réunions, suivi administratif et budgétaire
- Utilisation de logiciels afin d'effectuer le reporting et le monitoring aux instances décisionnelles (e.a. tableaux de bords, suivi des indicateurs, etc.)
- Connaissances en marchés publics
- Maîtrise de la suite Office
- Capacité de s'adapter à une grande variété de situations et d'interlocuteurs
- Avoir des aptitudes à travailler de façon autonome et en équipe

Cette liste de compétences n'est pas exhaustive.

NOTRE OFFRE

- Rémunération : Echelle barémique D4, D6, D7 ou D9 (possibilité de valoriser l'ancienneté - sans limitation pour le secteur public et jusqu'à 10 ans dans le privé), pécule de vacances, allocation de fin d'année ;
- Contrat à durée déterminée de 1 an (suivi d'un CDI si CDD concluant)
- Horaire variable
- Temps plein (38h/semaine)

Conditions d'accès

1. Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction visée ; le comportement approprié sera vérifié au moyen d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) ne remontant pas à plus de trois mois ;
2. Être belge ou ressortissant de l'U.E. ;
3. Être porteur d'un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur (CESS) ou de l'enseignement supérieur (Baccalauréat) ou de l'enseignement universitaire de type long en

- rapport avec la fonction (architecture, ingénieur industriel avec option construction ou génie énergétique durable, gestion durable de l'énergie, sciences et gestion de l'environnement, ...)
4. Être titulaire du permis de conduire B ;
 5. Satisfaire aux épreuves organisées par la Commune qui seront communiquées lors de la convocation à l'examen ;
 6. Être dans les conditions APE au moment de l'engagement constitue un atout.

Les candidats réunissant les conditions d'accès seront convoqués aux épreuves de sélection.

CANDIDATURES

Pour postuler, veuillez envoyer votre candidature à l'attention du Collège communal de l'Administration communale de Waimes, Place Baudouin, 1 à 4950 Waimes par courrier postal ou par e-mail : info@waimes.be.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu en contactant le service du personnel – 080/689 173.

Documents à fournir : lettre de motivation, curriculum vitae, extrait du casier judiciaire récent (moins de 3 mois), copie du diplôme. Date ultime d'envoi des candidatures : 17/02/2023 (si par courrier postal, le cachet de la poste faisant foi).

Seules les candidatures introduites dans les délais et complètes seront prises en compte.